



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Jeunes

Question au Gouvernement n° 2160

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Pierre Garmendia.

M. Pierre Garmendia. Monsieur le Premier ministre, vous annoncez 1997 comme l'année de la lutte pour l'emploi des jeunes.

Le chômage doit être la priorité des priorités.

Les organismes chargés de la formation, surtout des jeunes sans qualification, se heurtent à la triste réalité : manque de moyens donnés par l'État. Malgré les effets d'annonce, le choix pour le financement des dispositifs de formation se fait en fonction de certaines clés de répartition. Elles ont pour unique résultat une baisse de près de 50 % des financements des stages d'insertion en faveur des publics adultes et de près de 40 % en faveur des jeunes dont le seul recours pour s'insérer passe par une formation qualifiante.

La situation des organismes les plus sollicités par les jeunes, missions locales et autres, devient catastrophique. Ils ne peuvent plus donner suite à des sessions de formation en cours. Ils ne peuvent plus répondre aux candidatures de plus en plus nombreuses dans les quartiers difficiles. Ces jeunes attendent, et nous aussi, que vous répondiez « oui » à leur demande de qualification, que vous répondiez « oui » à leur souhait de voir les crédits de formation augmenter.

Monsieur le Premier ministre, êtes-vous prêt à vous y engager ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Maxime Gremetz. Nommez des experts !

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur le député, rien que pour les formations en alternance, les crédits sont passés de 6,5 milliards à 9 milliards dans le budget de 1997 et le flux des bénéficiaires de 175 000 à 190 000. Nous allons encore accroître les possibilités d'insertion par l'alternance.

Mme Muguette Jacquaint. Ce n'est pas la question !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Ce qui ne nous empêche pas, en préparation de la rencontre nationale sur les jeunes, de rechercher la façon de renforcer les moyens qui concernent les jeunes en grande difficulté. Je vous rappelle que, dans le projet de loi de cohésion sociale que nous vous présenterons avec Xavier Emmanuelli dans quelques semaines, 10 000 parcours d'insertion pour les jeunes en grande difficulté sont d'ores et déjà prévus, et leur financement assuré. Nous espérons encore aller plus loin.

Je n'ai jamais omis de répondre à des questions précises sur telle ou telle mission locale...

M. Maxime Gremetz. Et le débat à l'Assemblée ?

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... qui pourrait avoir un retard de financement.

Cela dit, monsieur le président, je ne peux pas répondre à des questions dont je ne connais pas exactement le contenu.

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Pierre Garmendia.

M. Pierre Garmendia. Monsieur le Premier ministre, vous annoncez 1997 comme l'année de la lutte pour

l'emploi des jeunes.

Le chômage doit être la priorité des priorités.

Les organismes chargés de la formation, surtout des jeunes sans qualification, se heurtent à la triste réalité : manque de moyens donnés par l'État. Malgré les effets d'annonce, le choix pour le financement des dispositifs de formation se fait en fonction de certaines clés de répartition. Elles ont pour unique résultat une baisse de près de 50 % des financements des stages d'insertion en faveur des publics adultes et de près de 40 % en faveur des jeunes dont le seul recours pour s'insérer passe par une formation qualifiante.

La situation des organismes les plus sollicités par les jeunes, missions locales et autres, devient catastrophique. Ils ne peuvent plus donner suite à des sessions de formation en cours. Ils ne peuvent plus répondre aux candidatures de plus en plus nombreuses dans les quartiers difficiles. Ces jeunes attendent, et nous aussi, que vous répondiez « oui » à leur demande de qualification, que vous répondiez « oui » à leur souhait de voir les crédits de formation augmenter.

Monsieur le Premier ministre, êtes-vous prêt à vous y engager ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Maxime Gremetz. Nommez des experts !

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur le député, rien que pour les formations en alternance, les crédits sont passés de 6,5 milliards à 9 milliards dans le budget de 1997 et le flux des bénéficiaires de 175 000 à 190 000. Nous allons encore accroître les possibilités d'insertion par l'alternance.

Mme Muguette Jacquaint. Ce n'est pas la question !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Ce qui ne nous empêche pas, en préparation de la rencontre nationale sur les jeunes, de rechercher la façon de renforcer les moyens qui concernent les jeunes en grande difficulté. Je vous rappelle que, dans le projet de loi de cohésion sociale que nous vous présenterons avec Xavier Emmanuelli dans quelques semaines, 10 000 parcours d'insertion pour les jeunes en grande difficulté sont d'ores et déjà prévus, et leur financement assuré. Nous espérons encore aller plus loin.

Je n'ai jamais omis de répondre à des questions précises sur telle ou telle mission locale...

M. Maxime Gremetz. Et le débat à l'Assemblée ?

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... qui pourrait avoir un retard de financement.

Cela dit, monsieur le président, je ne peux pas répondre à des questions dont je ne connais pas exactement le contenu.

Données clés

Auteur : [M. Garmendia Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2160

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 1997, page 336

Réponse publiée le : 23 janvier 1997, page 336

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 janvier 1997